

Questions orales

[Traduction]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ces excuses sont ridicules. Le ministre sait que, le 20 décembre dernier, Canadair n'avait que 11 avions en exploitation au Canada, neuf étaient la propriété du gouvernement ou d'organismes gouvernementaux, un appartenait au banquier de Canadair et un à un particulier. Ce sont les seuls qui en aient acheté. Personne ne veut de cet avion. Il n'est pas très bon.

Des voix: C'est faux.

M. Blenkarn: Pourquoi le gouvernement ne dit-il pas la vérité? Pourquoi ne laisse-t-il pas le comité faire la lumière sur le gaspillage, les prodigalités et les pertes du gouvernement dans cette société aéronautique?

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Oui ou non!

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Madame le Président, contrairement aux allégations du député, le gouvernement n'a pas eu peur des faits. Nous avons posé un diagnostic sur la société Canadair. Le député était présent lorsque ce diagnostic a été exposé aux membres de certains comités de la Chambre. Il existe un excellent appareil que le député connaît, le *Challenger*. Nous avons connu des difficultés de production et de mise en marché. Nous avons une société qui est en train de mettre au point un programme de redressement financier et commercial de la société Canadair. Nous allons développer de nouvelles techniques pour la mise en marché du *Challenger* et, si le député n'a pas le courage de relever le défi, je suis convaincu que nous le relèverons et que nous réussirons à mettre en marché cet excellent appareil.

* * *

[Traduction]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LA RÉPARTITION RÉGIONALE DES CONTRATS

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Approvisionnement et Services. Son ministère prétend qu'il s'est doté d'un programme d'achat régional et le ministre nous parle, en termes ronflants, de contrats d'achat qui sont répartis partout au Canada. Mais les chiffres démontrent que 77 p. 100 de tous les contrats du MAS sont adjugés dans le centre du Canada, contre 15 p. 100 dans l'Ouest et 7 p. 100 dans les provinces de l'Atlantique. Comment le ministre peut-il expliquer que son propre ministère pratique une pareille discrimination envers les gens qui travaillent et qui vivent dans l'est et dans l'ouest du Canada?

M. Lawrence: C'est de là que vient la manne fiscale.

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, les données dont parle le député ne laissent pas de nous préoccuper. Pour sa gouverne, je voudrais lui dire que nous faisons l'impossible . . .

M. Lewis: Faites-moi rire.

M. Blais: . . . pour que toutes les régions profitent le plus possible des contrats du gouvernement. Mais nous avons certains problèmes dans l'Ouest . . .

M. Lewis: Vous n'avez aucun siège.

M. Blais: . . . car il y a moins d'industries manufacturières que dans le centre du Canada.

Une voix: Moins de libéraux aussi.

M. Blais: Je me permets de rappeler au député que l'une des raisons pour lesquelles nous voulons modifier le tarif du Corbeau, c'est notamment pour faciliter l'industrialisation de l'Ouest . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Blais: . . . ce que souhaite le député sans aucun doute.

LA POLITIQUE D'ADJUDICATION DES CONTRATS

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, sur 5 milliards de contrats octroyés par le ministre, la Saskatchewan n'a reçu que 1 p. 100. Je vais en donner un exemple au ministre. La Westank-Willock de Regina n'a pu obtenir de contrat du ministre pour la construction de wagons-trémies ni pour la conception d'un véhicule à roues de taille moyenne, pour le compte du ministre de la Défense nationale. Le ministre a écrit à la société pour lui dire qu'étant donné qu'elle n'était pas installée près d'Ottawa, c'était trop compliqué pour pouvoir profiter d'un appel d'offre.

Des voix: C'est honteux!

M. Hnatyshyn: A la lumière de ces faits, et puisque le ministre semble d'avis qu'une entreprise qui n'est pas établie dans la région avoisinante d'Ottawa, ne peut obtenir de contrats, comment peut-il justifier cette injustice patente? Comment peut-il justifier pareille discrimination contre des entreprises qui ont le malheur d'être établies soit dans l'est soit dans l'ouest du Canada?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, le député devrait savoir qu'il existe une société à Saskatoon, la SCD Systems, une entreprise qu'il connaît sans aucun doute, qui a reçu beaucoup d'appui de la part du gouvernement du Canada.

M. Epp: Un pour cent.

M. Blais: Cette entreprise s'est vu octroyer des contrats parce que nous voulons sérieusement favoriser l'industrialisation de l'ouest du Canada, ce qui inclut la Saskatchewan. Je transmettrai volontiers au député les propos que j'ai tenus à cette occasion.